

13^e Journée Nationale des DYS

Une société inclusive pour les Dys ?

Des droits pour tous !

10h-12h30

Quel accès au livre et à la lecture pour les Dys ?

Donner accès au livre et à la lecture pour les DYS : dispositifs et perspectives • **Vanessa van Atten**, Direction générale des médias et des industries culturelles, Service du livre et de la lecture, Ministère de la Culture.



Donner accès au livre et à la lecture aux DYS

Dispositifs et perspectives

Mardi 1^{er} octobre 2019, Bpi-FFDYS

DGMIC, Service du livre et de la lecture

Déroulé de l'intervention

- L'accès à l'écrit pour les personnes empêchées de lire
- Les travaux interministériels pour améliorer l'accès au livre et à la lecture des publics empêchés de lire
 - L'édition numérique nativement accessible
 - L'exception handicap au droit d'auteur
 - Les suites du rapport d'inspection interministériel sur l'édition adaptée (2016)
- Les bibliothèques publiques dans l'accompagnement et la médiation

L'accès à l'écrit pour les personnes empêchées de lire en France

/ Une pénurie de documents accessibles ou adaptés...

- 5 à 10 % des documents sont accessibles
- Environ 75 000 nouveaux titres paraissent chaque année en France

/ ...et un accès insuffisant à l'offre de lecture

- Moins de 25.000 personnes empêchées de lire ont accès à une offre de lecture adaptée.

L'accès à l'écrit pour les personnes empêchées de lire en France

/ Des besoins et des usages très variés

- Une personne âgée qui a de plus en plus de difficultés à lire son journal :



- Une personne jeune, à l'aise avec le numérique :



L'édition numérique nativement accessible

/ Un plan stratégique pour une offre de livres numériques accessibles

- **Un comité de pilotage interministériel pour le développement d'une offre de livres numériques nativement accessibles**, sous l'égide du Secrétariat général du Comité interministériel au handicap (Premier ministre) et du ministère de la Culture (annonce CIH du 20/09/2017).
- **Douze orientations** pour faire évoluer l'édition du commerce, vers une accessibilité raisonnée du livre numérique.
- À consulter : <https://www.culture.gouv.fr/Sites-thematiques/Livre-et-Lecture/Economie-du-livre/Accessibilite-des-livres-numeriques>

L'édition numérique nativement accessible

/ Un plan stratégique pour une offre de livres numériques accessibles

- Des livres numériques grand public qui répondent à un grand nombre de besoins des personnes empêchées de lire
- Des plateformes accessibles pour la vente et le prêt en bibliothèque de livres numériques accessibles
- Un format numérique (EPUB 3), interopérable et accessible :



intègre toutes les fonctions d'accessibilité du Daisy

format interprété par les technologies d'assistance : braille numérique, voix de synthèse,

ePUB affichage du texte personnalisable...



- Ne concerne que les livres à maquette simple et faiblement illustrés (littérature, sciences humaines...).

L'Exception handicap au droit d'auteur

/ Principes de l'Exception handicap au droit d'auteur

- 2006 : introduction dans le Code de la propriété intellectuelle.
- 2016 : élargissement des publics bénéficiaires (publics « DYS »), amélioration des conditions de production des documents adaptés.
- 2018 : introduction des dispositions du traité de Marrakech relatives aux échanges internationaux de documents adaptés.

/ Près de 140 organismes adaptateurs de documents au bénéfice des personnes empêchées de lire

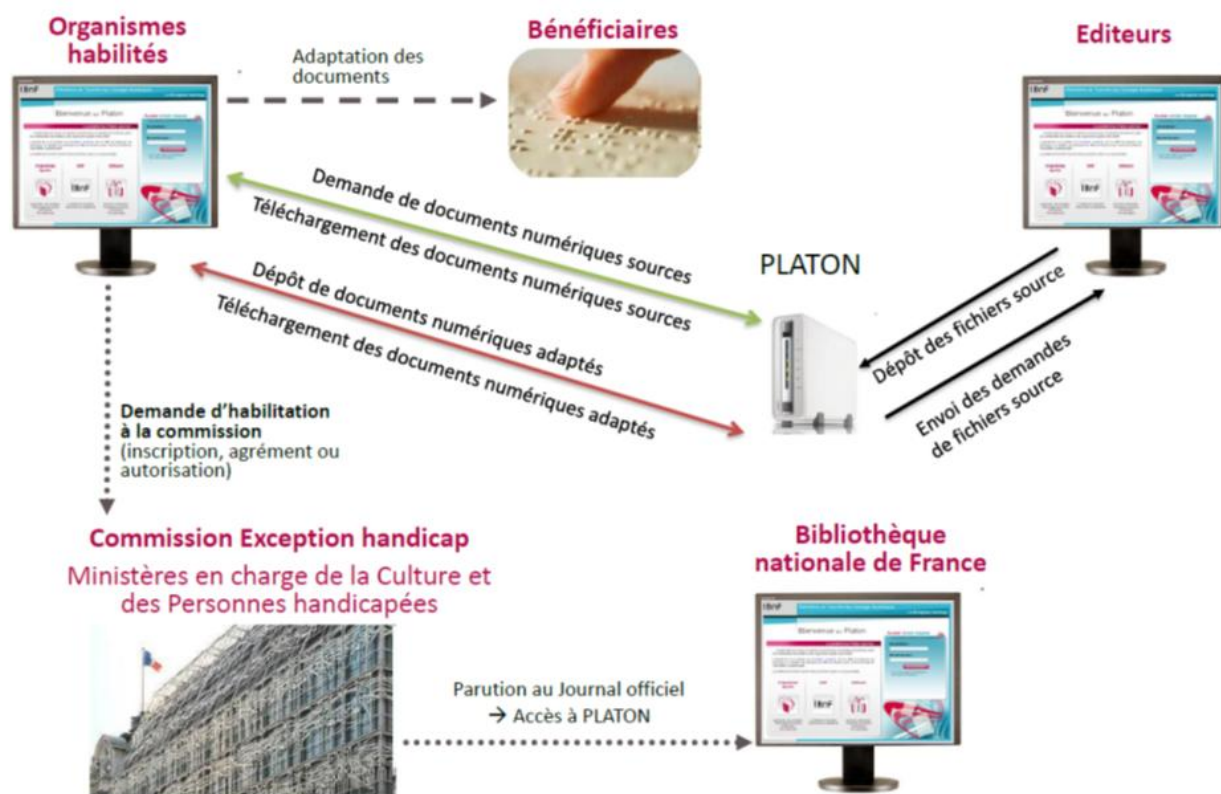
- **Associations** : Association Valentin Haüy, BrailleNet, GIAA, Association des donneurs de voix, etc.
- **Établissements médico-sociaux** en charge du suivi des jeunes scolarisés en situation de handicap sur les territoires
- **Bibliothèques territoriales**
- **Universités**

/ À consulter : [Exception handicap au droit d'auteur](#)

L'Exception handicap au droit d'auteur

/ Plateforme Platon (Bibliothèque nationale de France)

- Transmission des fichiers numériques des éditeurs aux organismes agréés
- Mutualisation des documents adaptés sous forme numérique par l'ensemble des organismes



Les suites du rapport d'inspection interministériel sur l'édition adaptée (2016)

/ Le rapport d'inspection interministériel sur l'édition adaptée (2016)

- Mené conjointement par les inspections générales des ministères de la Culture, des Affaires sociales, de l'Éducation nationale et de l'Enseignement supérieur.
- **26 recommandations**, pour améliorer la production et la diffusion de l'édition adaptée en France.
- Le Comité interministériel au handicap pilote la concertation entre les quatre ministères concernés (Affaires sociales, Education nationale, Enseignement supérieur et recherche, Culture) en vue d'**arrêter d'ici la fin 2019 une stratégie ambitieuse**.

Les bibliothèques publiques dans l'accompagnement et la médiation

- / **Informers, accompagner les usages de la population générale**
- / **Un groupe de travail Culture-Enseignement supérieur « Bibliothèques et accessibilité »**
 - Bibliothèques de lecture publique, bibliothèques de lecture académique ;
 - Affirmer une volonté commune pour l'accueil des personnes handicapées en bibliothèque ;
 - Définir un plan d'action sur l'ensemble du territoire ;
 - Lancement automne 2019.
- / **Création de la liste de diffusion « bibliothèques-accessibles »**

Les bibliothèques publiques dans l'accompagnement et la médiation

/ Quelques exemples de bonnes pratiques

- Recommandations de l'IFLA (Fédération internationale des associations et institutions de bibliothèques) :

« Dyslexie ? Bienvenue à la bibliothèque ! »



- Le Facile à lire en bibliothèque et lieux de médiation



Les bibliothèques publiques dans l'accompagnement et la médiation

/ Quelques exemples de bonnes pratiques

- Les bibliothèques numériques des associations spécialisées :
 - Éole, la bibliothèque numérique de l'Association Valentin Haüy
 - La Bibliothèque numérique francophone accessible (BrailleNet, GIAA)
 - Des livres audio structurés, au format Daisy, pour une meilleure lecture.



Crédits: Luisterpuntbibliotheek
(Belgique)

Merci pour votre attention

Vanessa van Atten

Bureau de la lecture publique

Département des bibliothèques

Service du livre et de la lecture

Direction générale des médias et des industries culturelles

Ministère de la Culture

vanessa.van-atten@culture.gouv.fr